

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>20<sup>ème</sup></b>
Nom de site	GALLIENI	Numéro	750137
Adresse du site	<b>28, rue Joseph Python</b>	Hauteur	R+11 (35,70 m)
Bailleur de l'immeuble	Social RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>09/12/2019</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>19/12/2019</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>09/02/2020</b>

Historique et contexte

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 90° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1,90 m et 3,60 m	Tilts (degrés)	Entre 2° et 10°
Estimation	Non fournies	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers	Estimations < 1 V/m dans les établissements particuliers.		

#### Incidence visuelle

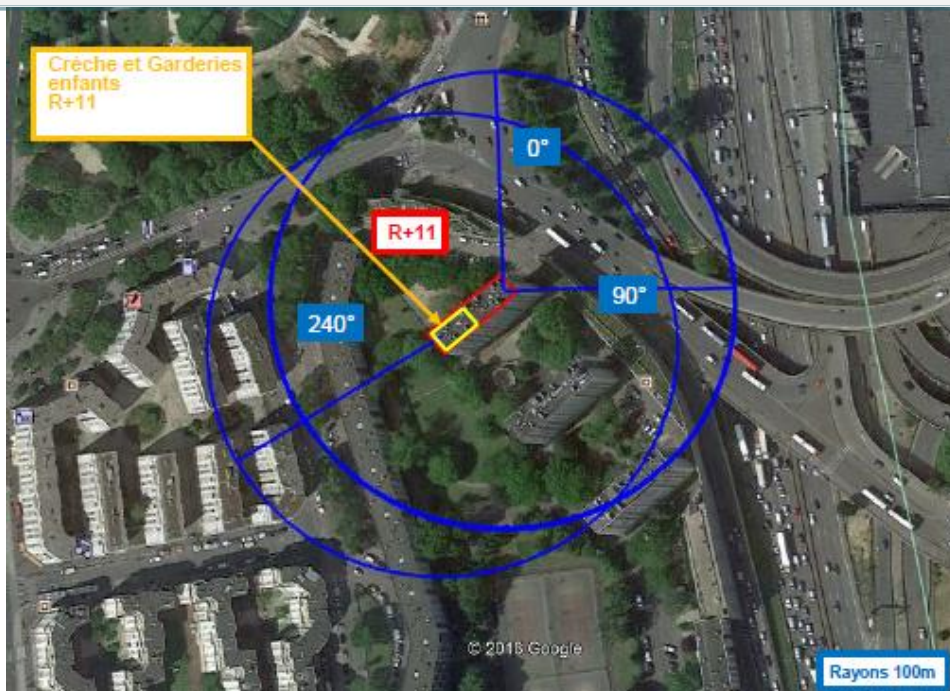
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).		
Hauteur antennes/sol	35,90 m		

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>  Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

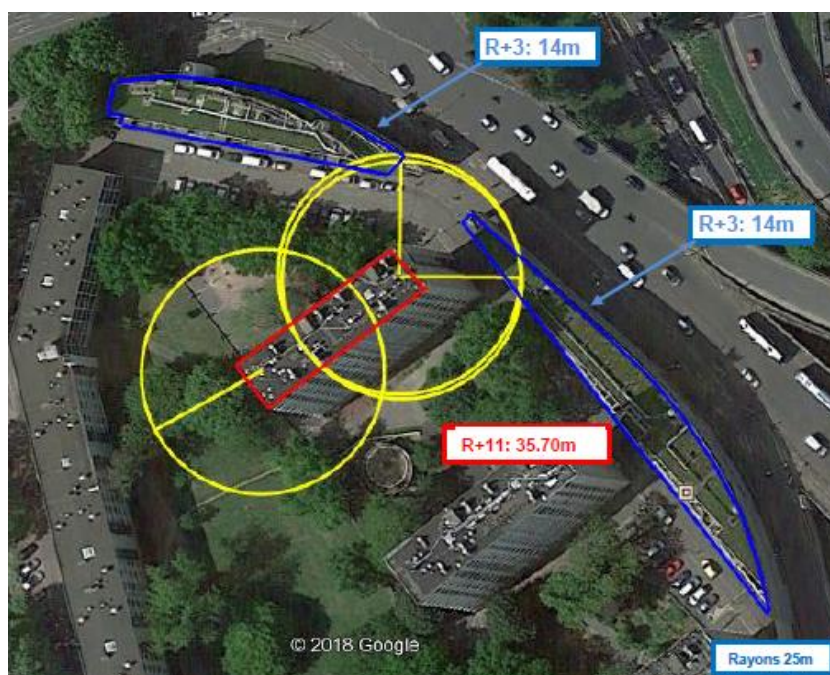
**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Bât Petite enfance – Crèche et garderies enfants	30, Rue Joseph Python 75020 PARIS	35,70m	NON	4.5m	0,8 V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte**

**NON FOURNIE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



Etat projeté :





**Vue des Azimuts**

AZIMUT 0°



AZIMUT 90°



AZIMUT 240°

